

MAIRIE DE VERSOLS ET LAPEYRE

12400 VERSOLS ET LAPEYRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2021

Etaient présents : Bernard Boullot, Jean-Louis Bousquet, Henri Cabanes, Sandrine Cambon, Marc Desoteux, Sandrine Hautcloq, Jean-Pierre Hervas, Guillaume Jean, Françoise Norman, François Ricard, Audrey Vayssière.

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : Henri Cabanes

1/ Approbation du PV du conseil du 12 AVRIL 2021 :

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil du 12 AVRIL 2021, le conseil examine les différents points inscrits à l'ordre du jour.

2/ Acquisition des parcelles AK 385 et AK 388.

Vu la nécessité de procéder à l'élargissement de la voie communale n°2 de versols à la route départementale 92. Ce dispositif permettra ainsi aux poids lourds et engins agricoles d'emprunter plus aisément le pont. Pour se faire quatre propriétaires ont été contactés et trois ont répondu favorablement à la cession de leur parcelle à la commune.

Parcelle section AK 385 appartenant à monsieur PAUTY Nicolas au prix de 1000 euros. La parcelle AK 388 appartenant à Mme SAGNES Monique au prix de 500 euros.

Le conseil vote cette délibération à l'unanimité

3/ Acquisition de la parcelle AK 387

Monsieur le premier adjoint explique que la troisième parcelle appartient à Marc DESOTEUX, que cette cession à la commune est gratuite. Le maire, partie prenante, n'ayant pas à procéder à ce vote, quitte la salle du conseil.

Monsieur henri CABANES fait procéder au vote du conseil.

Le conseil vote 10 voix pour

4/ Vote de crédits supplémentaires :

Le maire expose qu'il est nécessaire de procéder à une régularisation comptable de 0.01 centimes sur les compte assainissement.

Le conseil vote à l'unanimité

Le maire informe également le conseil qu'il a procéder à une modification budgétaire sur les dépenses imprévues.

Questions diverses :

Le maire informe le conseil que la livraison des dispositifs de sécurisations qui seront mis en places sur les deux villages doit intervenir dans la première quinzaine de juin. La mise en place suivra.

Le maire remercie les personnes qui se sont portées volontaire pour participer aux élections du 20 et 27 juin. Il rappelle également que des créneaux sont encore disponibles à l'hôpital de st Affrique pour la vaccination